

## Résumé

**L**a vigoureuse reprise de l'activité au Chili s'est un peu essoufflée avec le ralentissement de l'économie mondiale, la baisse des prix du cuivre et la dégradation de la confiance des consommateurs dans le pays. Étant donné les incertitudes considérables qui entourent la santé de l'économie mondiale, une politique macroéconomique plus accommodante pourrait être nécessaire à court terme. Au-delà, la réduction de la pauvreté et des inégalités, qui demeurent fortes par rapport aux autres pays de l'OCDE, sera l'un des grands défis à relever, même si des progrès impressionnants ont déjà été réalisés. Les transferts redistributifs et les impôts progressifs jouent un rôle limité. Favoriser l'accès des pauvres à l'éducation et à l'emploi permettrait à un plus grand nombre de Chiliens de contribuer à une économie plus dynamique et plus productive, et donc à une amélioration du niveau de vie. Pour surmonter, à court terme, les difficultés engendrées par la situation économique mondiale et, à plus long terme, pour parvenir à une croissance plus forte et promouvoir une société plus solidaire, le Chili pourrait adopter les mesures suivantes :

- **Une politique macroéconomique de soutien à court terme.** Compte tenu de l'incertitude qui caractérise la situation économique mondiale, la politique monétaire devrait rester inchangée pour le moment. La lenteur de l'assainissement se justifie dans les circonstances actuelles, mais le gouvernement devra rétablir l'équilibre budgétaire structurel dès que la conjoncture extérieure s'améliorera, afin de retrouver des marges de manœuvre en cas de chocs.
- **Une règle budgétaire renforcée et des recettes fiscales plus abondantes pour financer l'accroissement des dépenses à long terme.** L'objectif d'équilibre budgétaire structurel que s'est fixé le Chili se traduit par un faible niveau d'endettement et d'abondantes réserves dans les fonds souverains. Le gouvernement a décidé de créer un conseil budgétaire indépendant qui sera chargé de veiller à la bonne application de la règle et d'évaluer l'objectif retenu par les autorités ainsi que les changements apportés à sa méthode de calcul. Cela devrait renforcer le cadre budgétaire chilien. On observe par ailleurs une forte demande de services éducatifs et sociaux de qualité qui semble devoir augmenter avec le développement du pays. Le gouvernement prévoit déjà une augmentation sensible des dépenses consacrées à ces programmes pour lesquels il va falloir trouver des financements durables. Une hausse des taxes environnementales constituerait une source de recettes particulièrement efficiente. Réduire les possibilités d'évasion fiscale et la fraude encore très répandue en matière d'impôts sur le revenu aurait en outre l'avantage de rendre le système plus progressif.
- **Des transferts monétaires plus élevés en faveur des pauvres assortis de mesures d'aide à la recherche d'emploi,** comme le prévoit le nouveau programme Ingreso Ético Familiar que veut mettre en place le gouvernement. Bien que les autorités aient l'intention, pour le moment, de concentrer l'essentiel des transferts sur les familles extrêmement pauvres, elles devraient envisager à terme d'ouvrir tous les nouveaux transferts à un groupe plus large de bénéficiaires, en appliquant, par exemple, un taux dégressif au montant des prestations. Cela permettrait de renforcer les incitations au travail tout en limitant la fraude. Par la suite, avant toute augmentation de ces transferts, le gouvernement devrait se poser la question de son impact

sur les incitations au travail, les possibilités d'emploi et la capacité des bénéficiaires d'investir dans leur capital humain.

- **Un meilleur accès à des logements de qualité parallèlement à des mesures visant à réduire la ségrégation résidentielle et à favoriser la mobilité.** Cela pourrait permettre aux pauvres d'accéder aussi plus facilement à des services éducatifs et sociaux et à des emplois de meilleure qualité. Les aides au logement devront être mieux ciblées afin de dégager des ressources pour ceux qui en ont vraiment besoin. Il faudrait aussi que le gouvernement revoie son dispositif actuel de subventions, qui est entièrement axé sur l'accession à la propriété. Un système d'allocations-logement versées sous condition de ressources et une réglementation plus équilibrée en ce qui concerne les relations entre propriétaires et locataires contribueraient à renforcer le marché du logement locatif, ce qui favoriserait la mobilité résidentielle et atténuerait peut-être aussi la ségrégation. Une application plus stricte des quotas de logements sociaux, des investissements accrus dans les équipements collectifs et les services sociaux dans les quartiers pauvres et l'aménagement des friches urbaines seraient autant d'autres moyens de lutter contre la ségrégation et les inégalités.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Chile 2012**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-chl-2012-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-chl-2012-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2012), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Chile 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-chl-2012-2-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-chl-2012-2-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).